



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 382 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE peu de psychologues sont attirés par le réseau public, en raison de la clientèle lourde et complexe et des conditions salariales moins avantageuses que dans le privé;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement avait constaté les preuves de cette pénurie artificielle et qu'il a, en 2011, décidé unilatéralement d'introduire une prime d'attraction et de rétention des psychologues du réseau public;

CONSIDÉRANT QUE cette prime d'attraction a été introduite dans le but de rectifier la situation en raison de son ampleur;

CONSIDÉRANT QUE cette prime avait un impact positif sur l'augmentation des heures travaillées et, incidemment, une réduction des listes d'attente, une diminution des hospitalisations potentielles et une réduction des symptômes chez plusieurs usagers;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a retiré cette prime au mois de mars 2015 sans raison, menaçant ainsi la profession de psychologue dans le réseau public;

CONSIDÉRANT l'impact négatif sur l'accessibilité des patients aux soins psychologiques tels que les évaluations psychologiques et neuropsychologiques ainsi que la psychothérapie;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs démarches concrètes ont été effectuées pour faire reculer le gouvernement sur sa décision d'enlever cette prime, mais sans succès;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- Qu'il remette en place immédiatement la prime d'attraction et de rétention des psychologues dans le réseau public; et
- Qu'il trouve un moyen permanent, pour attirer et retenir les psychologues dans le réseau public, considérant que la clientèle lourde, complexe et démunie ne peut pas consulter en clinique privée pour recevoir les évaluations et les soins psychologiques adéquats.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



François Paradis, député de Lévis

15/10/2015

Date de signature de l'extrait